

« Ce qu'on attendait, c'est un bilan, du concret, des actions. Pas une Déclaration de politique régionale bis. »

Pierre-Yves JÉHOLET

**2017** l'assurance autonomie arrivera au Parlement wallon en 2017, entre autres dossiers emblématiques.

**l'agenda du gouvernement wallon pour 2016-2017**

# Dans les cuisines du gouvernement

• Pascale SERRÉ

Quarante-cinq minutes pour présenter, devant les députés wallons, les grandes orientations de la politique wallonne pour cette session 2016-2017 : « *C'est une grande première* », se réjouit André Antoine, président du Parlement wallon. Avant de passer la parole au ministre-président wallon Paul Magnette, qui essuie les plâtres pour ce nouveau rendez-vous de la rentrée.

L'exercice consiste à présenter ce qui se mijote dans les cuisines du gouvernement : les grands dossiers de l'année, dont certains (pas tous) sont attendus sur les bancs des députés wallons au plus tard pour l'été 2017. Les allocations familiales régionalisées, les contrats d'insertion

pour les jeunes, la réforme fiscale, les aides à l'emploi, un permis de conduire revu et corrigé, un nouveau holding socio-économique, la mobilisation de l'épargne privée pour le logement ou encore l'assurance autonomie.

Autre nouveauté : désormais, le micro sera froidement coupé en cas de dépassement du temps de parole. Dans la seconde. Ça rend le débat « *plus nerveux et plus dynamique* », justifie André Antoine. Paul Magnette a été le premier à en faire les frais, en plein milieu d'une phrase.

À noter : ce nouvel exercice, en vigueur dans la plupart des autres assemblées, ne vient pas remplacer le « discours sur l'état de la Wallonie », qui reste inscrit à l'ordre du jour à chaque début de printemps. ■

## CE QUI EST À L'AGENDA WALLON

### 6<sup>E</sup> RÉFORME DE L'ÉTAT

## Allocations familiales : les enfants de 2020...

Parmi les transferts de compétences emballés dans la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, la régionalisation des **allocations familiales** (Maxime Prévot) arrive en tête de gondole : « *Aucune raison de travailler dans l'urgence, nous avons donc toute la législature pour en discuter. Et nous avons déjà largement travaillé sur ce sujet* », rassure Paul Magnette. Qui rappelle que, en Wallonie, on préfère une concertation préalable approfondie plutôt qu'une décision rapide mais mal em-

manchée. Seuls les enfants qui naîtront après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sont concernés. Le reste est acquis.

L'emploi des jeunes, « *au cœur de toutes les priorités* », se cristallise autour du **contrat d'insertion**, en cours de finalisation : 700 € par mois durant un an pour l'entreprise qui engage un jeune sans emploi, 18 mois après sa sortie de l'école.

Christophe Lacroix est quant à lui chargé de faire aboutir une

**réforme fiscale** : un meilleur accès à la propriété, une mobilité plus verte, peut-être la fin de la télédevance notamment...

Tout doit être globalement reprofilé.

La réforme des aides à l'emploi doit aussi atterrir, tout comme la réforme du bail à ferme pour les agriculteurs et une adaptation du permis de conduire « *adapté aux réalités régionales* ». ■

P.S.

### ASSURANCE AUTONOMIE

## Des investissements et une cotisation obligatoire

Alors que partout en Europe les investissements publics sont en chute libre, la Wallonie fait le pari de l'investissement.

Lors du dernier conclave, il a été décidé de dégager des moyens pour un **plan stratégique d'investissements pluriannuel**. Un milliard pour un paquet « écologique » dans l'efficacité énergétique des logements, dans la mobilité (56 mil-

lions l'année prochaine pour 167 bus TEC hybrides, pour des gares de correspondance, de nouveaux sites propres, etc.), aides aux PME pour réduire leur facture énergétique. Paul Furlan étudie des pistes pour utiliser l'épargne privée pour investir dans le logement. Enfin, le nouveau « méca-

nisme régional de protection sociale » baptisé « **assurance autonomie** » (aides aux familles en cas de perte d'autonomie)

est dans le pipeline de 2017 ; il passe par une cotisation obligatoire pour tous. « *Ce n'est pas un acte facile : aujourd'hui, défendre la solidarité n'est pas un acte naturel* », note Magnette. ■

## SOCIO-ÉCONOMIQUE

# Wallonie finance : le holding du redéploiement

Le Plan Marshall est en route depuis 10 ans. Et ça fonctionne. « Mais ce n'est pas pour ça qu'il ne faut rien faire d'autre », prévient Paul Magnette. Les outils économiques et financiers wallons (Sogepa, SRIW, Sowa-fin...) vont être remodelés. Jean-Claude Marcourt y tra-

vaillera. Ça devrait donner une coordination unique, « Wallonie Finance » : un holding « pour une plus grande force de frappe, plus facile d'accès tout en préservant la spécificité de chacun des métiers », résume Paul Magnette.

Et pour que la réindustrialisation wallonne profite plus... à la

Wallonie qu'à la Flandre, le gouvernement va enfoncer le clou du concept « Acheter wallon ». « Si c'est bien pensé, on peut faire progresser notre PIB de plus de 6 % au moins (5 milliards). »

À noter : René Collin mijote une stratégie de développement pour les deux aéroports wallons. « Parce qu'ils structurent aussi tout le tissu économique. » ■

## CE QUI N'Y EST PAS

# Les péchés par omission, selon l'opposition

« Un catalogue d'actions, faute d'actions et de réformes concrètes », dénonce l'opposition wallonne.

La majorité PS-cdH wallonne ne s'attendait pas à des applaudissements sur les bancs de l'opposition. De fait, elle n'en a pas eu. Le MR et Écolo ont surtout pointé les « absents » de l'agenda.

### 1. Où est le bilan ?

« Ce qu'on attendait, c'est un bilan, du concret, des actions. Pas une Déclaration de politique régionale bis. On est à mi-législature. On ne devrait plus entendre parler uniquement des intentions d'un gouvernement », réagit le chef de groupe MR Pierre-Yves Jeholet. Chez Écolo, Stéphane Hazée est d'accord : « Le gouvernement est connu

pour faire des beaux discours. Il n'a pas failli à des habitudes. »

### 2. Où est la réforme ?

« L'émancipation de chacun passe par un boulot. Cette réforme des aides à l'emploi, dont vous parlez comme si c'était fait, c'est pour quand ? Le modèle mosan de concertation, parlons-en... Le gouvernement wallon n'arrive toujours pas à trancher cette réforme. Elle est capitale. Nous avons des métiers en pénurie, un taux de chômage deux fois comme en Flandre et un taux d'emploi qui ne décolle pas. »

### 3. Où est le numérique ?

« Rien n'a évolué depuis 5 ans en ce qui concerne le numérique. Dans les écoles, il y a 8 ordinateurs pour 100 enfants en Wallonie... On est en retard. Il faut des actions, pas juste des effets d'annonce. »

### 4. Où est la réforme fiscale ?

Paul Magnette en parle bien. « Mais en réalité, où est-elle ?

Vous l'aviez déjà annoncée. Mais on va avoir quoi d'ici la fin de l'année ? Vous êtes très évasif. Vous parlez de la téléredevance : ça fait 10 ans que le MR réclame sa suppression. Vous parlez des droits d'enregistrement, pas des droits de succession. On attend, on ne voit rien... »

### 5. Où est l'éolien ?

« Et l'énergie ? Quel est le projet éolien du gouvernement wallon ? » Stéphane Hazée l'a relevé aussi : « Pas un mot sur l'éolien, même pas sur le décret annoncé de participation citoyenne. »

### 6. Où sont les locataires ?

Stéphane Hazée voudrait bien savoir ce que le gouvernement fait des nouveaux leviers de la 6<sup>e</sup> réforme de l'État : « On crée un nouvel impôt forfaitaire (l'assurance autonomie). Et on laisse les locataires au bord du chemin. Il n'y a rien pour eux dans cette masse nouvelle de la 6<sup>e</sup> réforme de l'État. On n'a prévu que l'accès à la propriété. » ■ P.S.